



**MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**BANQUE des
TERRITOIRES**
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 mars 2021

Les 50 nouveaux bus France Services lauréats annoncés

Le 26 octobre 2020, la ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Jacqueline Gourault, et la ministre déléguée chargée de la Ville, Nadia Hai, ont lancé un appel à projet visant à déployer 50 nouveaux bus France Services sur l'ensemble du territoire.

Cette démarche participe activement du déploiement du réseau France Services, annoncé en avril 2019 par le Président de la République. Cofinancées par l'Etat et la Banque des Territoires, les maisons France Services sont aujourd'hui au nombre de 1 123 – pour un objectif fixé à 2 500 fin 2022 –, auxquelles viendront s'ajouter les 50 bus lauréats.

À l'été 2020, un premier appel à projet a permis aux 30 porteurs de projets lauréats de déployer des bus France Services au sein des quartiers prioritaires de la ville (QPV). Ce modèle a depuis lors fait ses preuves dans les quartiers, mais également dans les zones rurales où des structures itinérantes ont vu le jour.

Ces structures constituent des lieux au sein desquels chaque citoyen peut recevoir un accompagnement personnalisé pour accomplir ses démarches administratives (CAF, CNAM, CNAV, Direction générale des finances publiques, Pôle Emploi, ministère de l'Intérieur, ministère de la Justice, La Poste, MSA). De par son maillage territorial et le niveau d'exigence porté à la qualité du service rendu, le réseau France Services réaffirme la présence de l'Etat et des services publics sur l'ensemble du territoire en assurant :

- un service public accessible pour tous les usagers, quel que soit l'endroit où ils habitent, à moins de trente minutes de leur domicile ;
- un service public partant des besoins des Français, plus souple, notamment en élargissant les horaires d'ouverture, et plus réactif, en offrant immédiatement des réponses et un accompagnement aux usagers ;
- un service public moderne, capable d'exploiter les potentialités du numérique tout en assurant la présence physique d'agents ;
- un niveau de qualité du service rendu garanti, quels que soient le lieu d'implantation de la maison France Services et le porteur de projet (collectivité, opérateur public ou privé).

« L'objectif ? Ouvrir plus de 2 000 structures labellisées, en priorité dans les petites centralités des zones rurales, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les territoires d'Outre-mer ». Jacqueline Gourault

« Accéder à ses droits ne doit pas être un parcours du combattant : l'accès aux services publics doit être garanti pour tous et partout ». Nadia Hai

Allant directement à la rencontre des citoyens, au plus près de leur domicile, les bus France Services répondent en tous points à l'ambition portée par le programme, celle d'offrir un service public de proximité et de qualité aux citoyens, capable de s'adapter aux spécificités locales.

Les 50 bus France Services issus de ce deuxième appel à projet, qui sillonneront aussi bien des QPV que des zones rurales, offriront à de nombreux citoyens cette solution innovante et adaptée aux besoins de leurs territoires.

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) accompagnera les lauréats avec le soutien des préfetures concernées dans la concrétisation de leurs projets et du plein respect du cahier des charges de France Services. Ces dispositifs sont cofinancés par l'Etat et la Banque des Territoires à hauteur de 90 000 € par bus. Par son engagement, la Banque des Territoires continue à œuvrer tant pour des services publics plus accessibles que vers un usage du digital simplifié au quotidien dans tous les territoires. Elle agit ainsi en faveur de territoires plus connectés et plus inclusifs.

Liste des 50 bus France Services lauréats et qui feront l'objet d'un accompagnement de l'ANCT :

Département	Nom du projet
Allier	Communauté de communes du Bocage Bourbonnais
Alpes Maritimes	PIMMS de Nice
Aube	Communautés de communes Forêts Lacs en Champagne
Aube	Communauté de communes du Barséquanais en Champagne
Bouches-du-Rhône	Ville d'Arles
Bouches-du-Rhône	Commune de Gardanne
Charente-Maritime	Centre socio-culturel les Pictons de Marans
Cher	Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Côte d'Or	Mutualité sociale agricole (MSA) de Bourgogne
Côtes d'Armor	Partenariat entre la MSA Armorique et Communauté de communes Kreiz - Breizh
Côtes d'Armor	Leff Armor Communauté
Côtes d'Armor	Commune de Plouasne
Dordogne	Communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort
Drôme	PIMMS Portes de Provence
Drôme	Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée
Eure	PIMMS Seine et Eure

Finistère	Communauté de communes Presqu'île de Crozon Aulne maritime
Finistère	Association Vivre la Ville de Brest & PIMMS
Gironde	Communauté de communes du Grand Saint-Emilionnais
Isère	MSA Alpes du Nord
Isère	PIMMS de l'Isère
Landes	Grand Dax Agglomération
Haute Loire	Communauté de Communes de Brioude Sud Auvergne
Haute-Loire	Communauté de communes d'Auzon
Loire Atlantique	Association « Le coup de main numérique » en partenariat avec la MSA Loire-Atlantique Vendée
Loiret	Conseil départemental du Loiret
Loir-et-Cher	Communauté d'agglomération de Blois
Manche	Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
Manche	Villedieu Intercom
Manche	Communauté d'agglomération du Cotentin
Morbihan	PIMMS mobile de Lorient
Nièvre	Association La Pépinière
Nord	Conseil Départemental du Nord
Oise	Communauté de communes Senlis Sud Oise
Orne	Commune de Gouffern en Auge en partenariat avec les communes de Trun et de Boucé
Pas de Calais	PIMMS Artois Gohelle
Sarthe	Centre social rural de Lucé
Haute-Savoie	Communauté de Communes Pays d'Evian - Vallée d'Abondance
Seine-Maritime	Média Formation FODENO
Seine-et-Marne	PIMMS de Melun (Itinérance à Nemours)
Vienne	Centre socio-culturel La Blaiserie

Haute Vienne	PIMMS Ambazac
Seine Saint-Denis	Ville de Noisy le Sec
Seine-Saint Denis	CCAS d'Aulnay sous-Bois
Seine-Saint Denis	Ville de Saint Denis
Val d'Oise	Communauté de Communes Carnelle-Pays de France
Guyane	Commune de Montsinéry-Tonegrande
La Réunion	Association pour le développement des ressourceries, l'insertion et l'environnement (ADRIE)
Guadeloupe	Ville de Baie de Mahault
Somme	Communauté de communes Sud Ouest

France Services

Piloté par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales via l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), ce réseau vise à faciliter l'accès des citoyens à un panier de services publics de qualité. Les usagers pourront effectuer diverses démarches administratives dans un lieu unique et se renseigner auprès d'agents polyvalents, formés de manière pointue et efficace. Démarches administratives du quotidien, liées à la santé, la famille, la retraite ou l'emploi, les espaces France Services dispenseront les services d'au moins 9 opérateurs nationaux : ceux du ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source), de la Justice (accompagnement de l'utilisateur dans l'accès aux droits), de l'assurance maladie, de l'assurance, des allocations familiales, de Pôle emploi, de la Mutualité sociale agricole et de La Poste. Ce réseau de proximité est appelé à s'étendre considérablement. D'autres structures France Services seront, en effet, labellisés en 2021 et 2022. D'ici fin 2022, chaque citoyen pourra trouver au moins une structure France Services à moins de 30 minutes de son domicile. Des bus France Services seront également mis en place afin d'assurer une présence itinérante dans plusieurs communes ou quartiers non couverts.

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

L'ANCT est une agence de l'État placée sous l'autorité du ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Elle appuie le Gouvernement dans la lutte contre les inégalités territoriales et le soutien aux dynamiques territoriales, en concevant et animant les politiques de la ville et d'aménagement du territoire avec les acteurs locaux et les citoyens. Ses champs d'intervention sont interministériels : accès à l'emploi, aux soins et aux services au public, cohésion sociale, inclusion numérique, aide aux mobilités, attractivité économique, transitions écologique et numérique, redynamisation des territoires fragiles et des centres-villes en déprise. France Services est un des programmes piloté par l'ANCT.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr @BanqueDesTerr

[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)

Service de presse de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales :

Tél : 01 44 49 89 40

Mél : communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr

Service presse de Nadia Hai, ministre déléguée auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargée de la ville :

Tél : 01 44 49 85 65

Mél : communication.nh@cohesion-territoires.gouv.fr

Service de presse de la Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts :

Tél : 06 38 53 97 67

Mél : marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr

Désinscription ici